



Monsieur le Directeur Général  
de l'Office national des forêts

Paris, le 8 décembre 2021

**Objet :** Demande d'un troisième jour de télétravail

-----

Monsieur le Directeur Général,

Vous n'êtes pas sans savoir, que dans le cadre d'une politique de QVCT, une réflexion sur certaines situations de travail favorisant l'apparition de troubles psychosociaux doit être réalisée.

Ces RPS peuvent se manifester sur 3 axes :

- *La santé*
- *Les collectifs et les relations professionnelles*
- *La performance au travail*

Vous le savez, la période de pandémie a généré un bouleversement dans les organisations du travail, avec des impacts potentiels sur les personnels. Les facteurs de RPS présents dans les Directions ont pu être amplifiés et des risques spécifiques se sont développés.

C'est pourquoi, nous avons l'honneur de solliciter l'attribution, pour les personnels de l'ONF **d'un troisième jour de télétravail par semaine.**

Par exemple, le déménagement vers Maisons-Alfort pour les personnels de la Direction générale approche et du fait de ce changement et ce dans les conditions que vous connaissez des transports franciliens, ce jour supplémentaire de télétravail serait un apport apprécié. Même si nous sommes heureux de vous confirmer que tout se passe au mieux, en parfaite transparence et dans l'échange.

In fine, au regard de la situation du marché immobilier toujours « tendue » à Paris et sa proche banlieue Sud, il n'est pas pensable pour les personnels de faire mouvement en vue de se rapprocher de Maisons-Alfort.

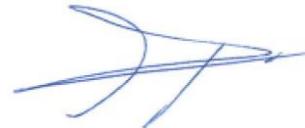
L'octroi de la possibilité d'un troisième jour de télétravail par semaine s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'accord du 13 juillet 2021 passé entre le ministre de la fonction publique et les organisations syndicales en prévoyant trois jours de télétravail par semaine.

Beaucoup espèrent une réponse favorable de votre part, ce qui leur permettra d'éviter stress et « galère » dans les transports en commun et sérénité dans leurs missions professionnelles.

De surcroît, étendre à trois jours par semaine la possibilité de télétravailler rendrait les postes plus attractifs dans les grandes villes et sans nul doute contribuerait à attirer les talents en territoire.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

La secrétaire générale



Valérie BOYE